



VIC-SUR-CÈRE

Meilleurs vœux

2022



Chers Vicoises et Vicois

Cette année encore la situation sanitaire ne nous permet pas de nous retrouver pour un moment convivial lors de la cérémonie des vœux, sachez que je le regrette sincèrement ainsi que toute mon équipe municipale.

C'est au travers de ce bulletin municipal que nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2022, santé et bonheur.

2021 - Une année riche en projets

- **13/01/2021** : acquisition de la station-service de la PERGOLA – Démolition programmée 1^{er} trimestre 2022.
- **05/05/2021** : achat de la Maison Fournols - rue du Moine de Montaudon et de son parc, une réflexion est en cours pour son intégration dans l'aménagement global du centre-historique depuis l'église et ses rues adjacentes.

Suite à un marché public, l'Atelier du Rouget Simon TEYSSOU a été retenu et travaille actuellement sur l'avant-projet, une réunion publique sera organisée ce printemps afin de consulter les riverains et les vicois.

- **22/07/2021** : signature du contrat "PETITES VILLES DE DEMAIN"



En collaboration avec la Communauté de Communes Vic a été lauréate pour le programme "Petites villes de demain". (Accompagnement de l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires)

- **29/07/2021** : acquisition de la Fondation BERTRAND et de son parc. Dans le cadre de la réhabilitation de ce bâtiment et d'une convention avec Cantal Habitat, un projet d'habitats groupés seniors.

Une Maison d'Assistante Maternelle est envisagée au rez de chaussée. Travaux prévus courant 2022.

- **En cours** : réaménagement du parking du Dojo, afin de rendre plus accessible cet espace et de sécuriser l'accès de l'école maternelle à l'école primaire (cantine) pour nos plus petits.

1^{er} trimestre 2022

La rénovation thermique des bâtiments est un enjeu fort soutenu par l'Etat, la Région.

Nous avons répondu à un appel à projet dans le cadre de la rénovation énergétique, pour le Gymnase, une réunion avec les utilisateurs sera programmée pour informer et organiser la pratique du sport durant les travaux.

Plan de circulation : la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement a recruté le **Bureau d'Etude "A3 paysage"** pour travailler la phase avant-projet.

Dès les prochains mois, l'Etat, le Département, la communauté de Commune (réseaux d'eau et d'assainissement), la mairie travailleront sur ce sujet. Une réunion publique aura lieu dès le printemps.

Je tiens à remercier :

- Mes collègues élus pour le travail réalisé.
- L'équipe administrative, et tous les agents
- Les agents techniques qui ont dû faire face à un épisode hivernal compliqué.
- Les enseignants et personnel encadrant qui ont démultiplié leur dévouement durant cette crise sanitaire.

Je vous renouvelle tous mes vœux avec une pensée particulière pour ceux qui ont été éprouvés durant cette année.

Que cette nouvelle année nous permette de renouer avec un avenir meilleur et une sérénité retrouvée.

Annie Delrieu

Le programme "Petites Villes de demain" est lancé



« **Petites Villes de Demain** » est un dispositif proposé par l'État aux collectivités locales pour concourir au maintien des services et à l'attractivité des bourgs ruraux. Depuis le 22 juillet 2021, la municipalité de Vic-sur-Cère est officiellement engagée aux côtés de la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès pour déployer cette opération de revitalisation du territoire. Mme le Maire a signé une convention d'adhésion au programme pour une durée de 5 ans, avec la Préfecture, le Conseil départemental, et la Communauté de communes.

L'enjeu est de taille : redynamiser le bourg de Vic-sur-Cère et conforter son rôle de centralité, en cohérence avec les autres bourgs de l'intercommunalité. En effet notre commune concentre près de 40 % de la population et 55 % des emplois de la Communauté de communes. Elle constitue un pôle-relais disposant de tous les services et équipements intermédiaires et c'est à ce titre qu'elle a été retenue « Petite Ville de Demain ».

Vic-sur-Cère connaît néanmoins des problèmes de déclin démographique et de vieillissement de la population, et doit renforcer son attractivité pour accueillir de nouvelles familles. Le programme « Petites Villes de Demain » contribuera à cet objectif en mettant en valeur les nombreux atouts de notre commune : qualité du cadre de vie, richesse patrimoniale, dynamisme du tissu économique et associatif.

Pour coordonner et mettre en œuvre ce programme, une cheffe de projet, Marie-Amélie Péan, a été recrutée dès le 6 septembre 2021. Elle accompagne les élus dans l'élaboration d'un plan d'actions 2022-2026 axé sur cinq piliers : l'habitat, le commerce, les services, la mobilité, et les espaces publics. De nombreux partenaires, publics et privés, seront associés à ce travail. Un Comité de pro-

jet rassemblant les signataires de la convention se réunit tous les mois pour suivre et orienter la mission. Le Ministère de la Cohésion des Territoires, représenté par la DDT, participe à ce travail et aide financièrement à l'ingénierie du programme (poste de chef de projet, études, formations, animation d'un réseau national).

Les principaux objectifs à atteindre pour la Petite Ville de Demain de Vic-sur-Cère ?

- Réaménager les espaces publics et mettre en valeur le patrimoine du centre historique de Vic, en cohérence avec le schéma de circulation de la RN122.
- Accueillir de nouvelles familles et rendre plus attractif l'habitat dans le centre-bourg, notamment via l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
- Reconquérir les locaux commerciaux vacants, favoriser leur rénovation et l'installation de nouveaux commerçants.
- Mieux réfléchir à la complémentarité des deux pôles économiques, centre-bourg et zone de Comblat.
- Participer à la transition écologique, favoriser les économies d'eau et d'énergie, en lien avec le programme Territoire à Energie Positive (TEPOS).

Pour + d'infos

sur le programme Petites Villes de Demain :

Marie-Amélie Péan,

cheffe de projet Petites Villes de Demain

petitesvillesdedemain@carlades.fr

Plan de prévention multirisques

Dès la fin de l'année 2019, les services de l'Etat (Direction départementale des Territoires) ont décidé, en concertation avec la collectivité, de s'engager vers la prescription d'un PPR multirisques, sur l'ensemble du territoire communal afin de prendre en compte :

- L'aléa inondation de la Cère et de ses affluents ;
- La révision du PPR « éboulements rocheux » ;

- Et la caractérisation de l'aléa mouvement de terrain sur l'ensemble de la commune.

Une première étape sera, pour l'élaboration de ce PPR, un travail sur les aléas et les enjeux (2022) afin de construire un projet de plan global (2023).

Des consultations formelles, réunions publiques et enquête publique auront lieu.



Route des Blattes éboulement rocheux janvier 2021

Suite aux préconisations du CEREMA (Centre Expertise sur les risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), les travaux de mise en sécurité ont été réalisés par les entreprises BERTRAND (déblaiement, terrassement, évacuation) et EATP (réfection de la route des Blattes), et se sont terminés en juin dernier, permettant ainsi un retour à la situation initiale dans les meilleures conditions, pérennes et sécuritaires.

Ces travaux ont été, en partie, financés par l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires Ruraux

(DETR), et par le Département dans le cadre du Fonds Cantal Solidaire, lors de dispositifs financiers exceptionnels.

Une inspection des filets de protection a été réalisée par le CEREMA.

L'Etat général de ces écrans est bon (rapport consultable en mairie).

Un entretien régulier des filets sera réalisé.

Plan de financement éboulement rocheux

DÉSIGNATION	€ H.T.	FINANCEMENTS	€ H.T.
TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET SÉCURISATION	48 514,00	ÉTAT	27 975,48
RÉFECTION ROUTE ET SOUTÈNEMENT	13 280,00	DÉPARTEMENT	19 239,29
CONTRÔLE DES RISQUES/HUISSIER	2 336,96	AUTOFINANCEMENT	16 916,19
TOTAL	64 130,96	TOTAL	64 130,96

Réaménagement du parking du dojo

Afin de sécuriser l'espace de stationnement aux abords des écoles maternelle et primaire, nous avons lancé des travaux.

Soucieux des règles environnementales et en concertation avec l'Agence de l'eau, les futures 20 places de stationnement seront perméables (dalles alvéolaires), et les eaux pluviales seront dirigées vers une noue d'infiltration.

Un accès piéton permettra à nos plus petits (maternelle) d'accéder à la cantine en toute sécurité.

Les travaux sont confiés à l'entreprise EATP et devraient se terminer courant février.



Plan de financement prévisionnel parking des écoles et du dojo

DÉSIGNATION	€ H.T.	FINANCEMENTS	€ H.T.
AMÉNAGEMENT DE SURFACE SÉCURISATION/ACCESSIBILITÉ/CHEMINEMENT PIÉTONS	36 759,00	ÉTAT	12 871,63
		DÉPARTEMENT	6 200,00
DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES SOLS GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES	42 329,00	AGENCE DE L'EAU	29 630,30
		AUTOFINANCEMENT	30 386,07
TOTAL	79 088,00	TOTAL	79 088,00

Station service de la Pergola



Dans le cadre d'une convention et d'une collaboration avec la DREAL, les travaux de démolition de l'ancienne station service sont programmés au cours du 1^{er} trimestre 2022.

Les travaux sont confiés à l'entreprise BERTRAND.

Plan de financement prévisionnel démolition de l'ancienne station service

DÉSIGNATION	€ H.T.	FINANCEMENTS	€ H.T.
ACQUISITION PARCELLE BONNET ET CHEMOUNI	39 666,99	ÉTAT DREAL	39 666,99
ÉTUDES ET DIAGNOSTICS	10 577,13		10 577,13
DÉPOLLUTION	5 920,00		5 920,00
AMO ET MOE	14 527,56		14 527,56
TRAVAUX DE DÉMOLITION	156 383,01		156 383,01
TOTAL	227 074,69	TOTAL	227 074,69

Les travaux de voirie programmés pour 2021 ont été réalisés

Plan de financement voirie 2021

DÉSIGNATION	€ H.T.	FINANCEMENTS	€ H.T.
RÉFECTION SALVANHAC HAUT		ÉTAT - DETR 2021	8 176,41
RÉFECTION BRUGET		AUTOFINANCEMENT	24 529,23
RÉFECTION OLMET			
RÉFECTION CARREFOUR DU 19 MARS	23 491,00		
MUR DE SOUTÈNEMENT/GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ	9 214,64		
TOTAL	32 705,64	TOTAL	32 705,64

2022 La rénovation thermique des bâtiments est un enjeu fort soutenu par l'État, la Région.



Nous avons répondu à un appel à projet de l'État dans le cadre de la relance, concernant notamment la rénovation énergétique des bâtiments. L'opération de rénovation du gymnase a été retenue. Une réunion a eu lieu avec les utilisateurs pour les informer et organiser la pratique du sport durant les travaux. La consultation pour le remplacement du revêtement sportif est en cours, ainsi qu'une étude pour l'implantation d'une cuve de récupération des eaux pluviales.

Plan de financement prévisionnel rénovation du gymnase

DÉSIGNATION	€ H.T.	FINANCEMENTS	€ H.T.
ISOLATION ET MENUISERIES EXTÉRIEURES	174 861,54	ÉTAT - DSIL	119 054,00
CHAUFFAGE/ VENTILATION / ÉLECTRICITÉ	34 393,03	ÉTAT - CRTE	116 349,00
MOE - IGETEC	22 017,00		
ÉTUDES ET DIAGNOSTIC	4 995,00	RÉGION	47 275,00
ESTIMATION LOTS NON ENCORE ATTRIBUÉS	117 086,00	AUTOFINANCEMENT	70 674,57
TOTAL	353 352,57	TOTAL	353 352,57

Le nouveau schéma d'aménagement de la traverse de VIC-SUR-CÈRE est un projet sous maîtrise d'ouvrage de l'État, conduit par la DREAL.

Suite à une consultation, c'est le groupement A3 Paysage / SEGIC qui a été retenu.

Nous passons à un stade avant-projet et des réunions de travail sont programmées ce printemps, pour avancer sur ce projet.

Des réunions publiques seront proposées.

Aménagement du VIC HISTORIQUE

Suite à un marché public, l'Atelier du Rouget Simon TEYSSOU a été retenu et travaille actuellement sur l'avant-projet. Une réunion publique sera organisée ce printemps afin de consulter les riverains et les vicois sur la première tranche de travaux qui débutera depuis la Place de l'Église.



La commune est désormais propriétaire de la Fondation Bertrand



L'aménagement du rez de chaussée sera sous maîtrise d'ouvrage de la mairie. Cet aménagement prévoit un appartement pour personne à mobilité réduite, un local professionnel, une Maison d'Assistante Maternelle (MAM), et une salle commune.

L'aménagement des trois étages sera confié à Cantal Habitat pour réaliser 9 logements seniors.

La maîtrise d'œuvre est confiée à l'architecte Jean Baptiste Brugiroux.

Maison des Eaux de Vic-sur-Cère

Courant juin toutes les classes de la maternelle et du primaire ont été invitées à se rendre à la maison pour découvrir, en compagnie des responsables de la médiathèque, cet espace à la fois ludique et culturel.

Durant les mois de juillet et août, la maison des eaux a ouvert ses portes les mardi, mercredi, jeudi et vendredi après-midi. Permettant à 280 personnes (en majorité des gens de passage) de découvrir l'histoire thermique de Vic-sur-Cère ainsi que l'œuvre « Geomorph Momenta » de

l'artiste Golnaz Behrouznia réalisée dans le cadre du partenariat que nous avons avec l'association de la route des villes d'eaux jusqu'à la fin 2021.

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la maison des eaux a été ouverte gratuitement, 32 personnes ont à cette occasion pu profiter de la visite et consulter le travail réalisé par le RERS sur les sources dans le Cantal.

Kiosque de la source minérale

Le kiosque s'est refait une beauté, il est désormais repeint et les médaillons émaillés représentant des moments forts de l'histoire de Vic et de sa source ont été installés.

Une nouvelle analyse de l'eau a été réalisée enlevant la suspicion de pollution aux pesticides.

Malgré différentes prises de contacts (notamment avec l'association de la Route des Villes d'Eaux qui n'a pas pu nous apporter de propositions concrètes) nous n'avons pas trouvé de solution qui puisse permettre de mettre aux normes l'eau de la source, son débit étant trop faible au regard des différents modes d'intervention.



Église



Suite à la demande d'expertise par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de l'Architecte des Bâtiments de France de la charpente et de la toiture de l'église Saint-Pierre, inscrite au titre des monuments historiques, l'architecte du patrimoine Madame Nathalie Lesteven a été retenue pour réaliser un diagnostic complet. Son intervention est en cours.

Par ailleurs Madame Bastien (mosaïque et vitrail de Badailhac) doit intervenir début février sur les vitraux qui présentent quelques désordres.

L'Université Inter-âge de Haute Auvergne (UIHA)



La création d'une an-tenne de l'UIHA a enfin pu voir le jour à Vic-sur-Cère.

C'est Raymond PICCOLI, astrophysicien de renommée internationale, qui a inauguré le 13 octobre dernier le cycle de conférences en abordant le thème de la foudre et des phénomènes orageux.

Le 13 novembre, Claude GRIMMER, maître de conférences d'histoire moderne à l'université Clermont Auvergne, chercheuse associée à la Sorbonne, nous a présenté son quartier natal, la Pergola, de 1850 à ce jour.

Elle a livré à l'auditoire quelques anecdotes dont la présence de Miss France 1932 qui a vécu là.

Madame GRIMMER a dédié son dernier livre paru aux éditions Fayard : le Duc de Nevers en partenariat avec la librairie Lavenue.

Une conférence sera proposée chaque mois, au Centre Culturel du Carladès en partenariat avec la médiathèque.

Accessible à tous de 7 à 120 ans !

Pas besoin de connaissances particulières, juste l'envie de découvrir.

Gratuit pour les adhérents de l'UIHA et les scolaires ou étudiants de moins de 25 ans 5 € pour les non adhérents.

Expositions

L'exposition à la chapelle du Calvaire du 1^{er} au 15 août a permis aux artistes vicois de mettre en avant leurs talents et de présenter leur travail aux habitants comme aux touristes. Malgré les contraintes sanitaires le public s'est déplacé et a apprécié les oeuvres présentées.

L'exposition « Vic à travers les cartes postales » dans la salle d'honneur de la Mairie a connu un beau succès avec plus de 300 visites. Les 52 panneaux ont permis de découvrir un Vic différent et de se replonger dans l'histoire de notre cité.

Il convient de remercier à Laurent Puech pour la mise à disposition de sa collection.

Si vous avez des cartes postales anciennes que vous souhaiteriez faire partager (car nous aspirons à continuer l'aventure et à compléter la collection présentée au public) merci de prendre contact avec Isabelle Mellin auprès du secrétariat de mairie.



Chemin de randonnée

- En collaboration avec la communauté de communes et en concertation avec les habitants du Cap del Lioc durant la période estivale, une nouvelle signalétique, indiquant la distance et les temps d'accès, a été installée à l'entrée du quartier.
- Concernant l'ensemble des chemins de randonnées de la commune, l'hiver neigeux a occasionné d'importants dégâts. Les agents de la commune ont réalisé

un énorme travail pour rétablir la continuité mais certains présentaient, à certains endroits, un caractère dangereux. La Communauté de communes, qui a la compétence sur les chemins de randonnée, n'a pu intervenir cette année sur tous, c'est pourquoi certains sont restés fermés à la pratique cependant elle a pu missionner des entreprises pour traiter les endroits qui posent problème.



Fleurissement

Comme les années précédentes, nous avons porté une attention particulière au fleurissement de la commune avec l'idée d'utiliser des plantes nécessitant un arrosage moindre.

3 magnolias grandiflora ont été plantés sur le parvis de la mairie pour égayer l'espace et à terme amener un peu d'ombre.

Des bulbes et vivaces ont également été plantés de manière à égayer notre commune dès le printemps.

Il est important de rappeler que le fleurissement a pour objectif d'embellir notre commune et de donner un cadre agréable aux habitants il est donc très dommageable de constater le vol des plants qui cette année a été très important (parvis de la mairie, pont de Salvanhac, et différents parterres...).

Coup de gueule

Vic-sur Cère a la chance de proposer à ses habitants comme aux personnes de passage de nombreux espaces publics propices à la promenade, aux piques-niques et aux jeux d'enfants. Ces lieux (bordure de rivière, parc, mais également trottoirs) sont malheureusement trop souvent minés par les crottes de nos amis canins dont les propriétaires ne gèrent pas le ramassage, ou des déchets (cigarettes...) jetés alors que des poubelles sont à disposition et régulièrement vidées.

De même, les multiples dégradations au niveau des bâtiments publics (notamment les sanitaires que nous sommes régulièrement obligés de fermer pour remise en état), du mobilier urbain... coûtent très cher à notre collectivité et grèvent d'autres possibilités d'aménagements.

Ces incivilités sont passibles d'amende, il serait dommage de devoir en arriver là alors qu'un peu de respect de chacun permettrait de mieux vivre ensemble.

C.C.A.S.

Le repas des aînés prévu le 8 janvier 2022 a été annulé du fait de la situation sanitaire COVID.

Le Centre Communal d'Action Sociale a proposé aux 437 vicois âgés de plus de 70 ans de recevoir des chèques cadeaux (3 fois 5 €).

344 ont répondu favorablement à cette demande et peuvent utiliser ces chèques dans les 25 commerces partenaires à cette opération.



La municipalité a répondu à un appel à projet (**plan de relance numérique pour les écoles élémentaires**).

6 classes de l'école ont été équipées de Vidéo Projecteurs interactifs avec tableau blanc et ordinateurs portables.

Vie scolaire

Le coût de cette opération est de 21 751,61 € avec une subvention de l'État de 14 750,50 €. Nos remerciements aux enseignants et personnel encadrant qui ont démultiplié leur dévouement durant cette crise sanitaire.

Bilan des activités estivales

LE CAMPING

Le camping municipal est classé 2 étoiles, il ouvre le 1^{er} mai et ferme le 30 septembre.

Une partie est réservée au camping-cars de passage pour remplacer l'AIRE de camping-car fermée durant l'été.

Des bungalows toilés, des tentes et un meublé de tourisme complètent l'offre de location.

L'été 2021 a vu une belle fréquentation du camping « Vic Nature » qui a généré un chiffre d'affaires dépassant les 70 000 € (+ 25 %).

L'activité est dopée par les vans et les camping-cars.

Un grand merci à Thibault et Suzie qui ont su répondre à toutes les attentes et demandes multiples des campeurs.



LE PARC AQUATIQUE

Le Parc aquatique ouvre le 1^{er} juin et ferme le 31 août. Les normes sanitaires (cause Covid) nous imposent deux créneaux horaires :

■ Le matin de 10 h à 12 h

■ L'après-midi de 14 h à 19 h

La pause méridienne permet de désinfecter tous les locaux. Un sens unique de circulation pour éviter les croisements a été créé.

La désinfection, toutes les heures, des espaces communs et des zones fréquemment touchées par les usagers est assurée par les agents.

L'Activité a brutalement chuté au mois de juillet lorsque le Pass-sanitaire est devenu obligatoire pour profiter des bassins.

Le chiffre d'affaires est de 36 262 € pour la saison 2021, il est très impacté par les exigences de la crise Covid et une météo capricieuse.

Toute l'équipe d'accueil est à féliciter pour sa disponibilité, ainsi que les maîtres-nageurs pour leur professionnalisme.

Un grand merci à Josiane JONQUIERE qui a assuré sa dernière saison, avec tout le sérieux qu'on lui connaît.



Médiathèque municipale

Bien que le contexte sanitaire ait été et soit toujours incertain, la Médiathèque municipale de Vic-sur-Cère a travaillé tout au long de l'année à la continuité de son programme d'actions culturelles : accueils d'expositions, rencontres d'auteur, résidence d'artiste, ateliers autour du numérique, participation aux journées du patrimoine, médiations scolaires, création d'un club de lecteurs, cycle mensuel de conférences...

Profiter des animations

Vous pourrez retrouver nos actions pour petits et grands sur le site de la commune, sur la page Facebook, la lettre d'information numérique de la Médiathèque et sur l'agenda de l'Office de Tourisme.

Elles sont accessibles aux personnes malentendantes grâce à l'achat de 2 jeux de boucles magnétiques.



Les événements à venir

- **Jusqu'au 26 janvier : Exposition photographique « Orchidées sauvages du Cantal »** conçue par l'atelier photo du centre socio-culturel d'Ytrac avec l'aide de la botaniste Véronique Garcia. Vous pouvez y découvrir une trentaine de photographies ainsi que des panneaux explicatifs.
- **Du 1^{er} au 23 février : Exposition jeune public « Les Dinosaures »** prêtée par la Médiathèque départementale. Venez découvrir des panneaux, des livres et un décor autour des dinosaures. De quoi

fasciner les enfants qui découvriront l'incroyable vie de ces animaux, de leur naissance à leur brutale disparition.

- **Mardi 8 février à 18h :** l'Aceoc, Calades Abans et la Médiathèque s'associent pour vous proposer la « **Dictada occitana** ». Cette manifestation se clôturera en chansons !
- **Tous les 3^e samedis du mois de 10h30 à 12h :** des amoureux des livres se rencontrent pour **discuter et partager**. Vous qui aimez lire, venez les rejoindre !

Emprunter des documents dans les conditions sanitaires actuelles

Bien que l'entrée dans les locaux de la Médiathèque soit soumis au Pass sanitaire à partir de 12 ans, un service à l'entrée peut vous être proposé sans pass : prêts /retours, photocopies, WIFI...

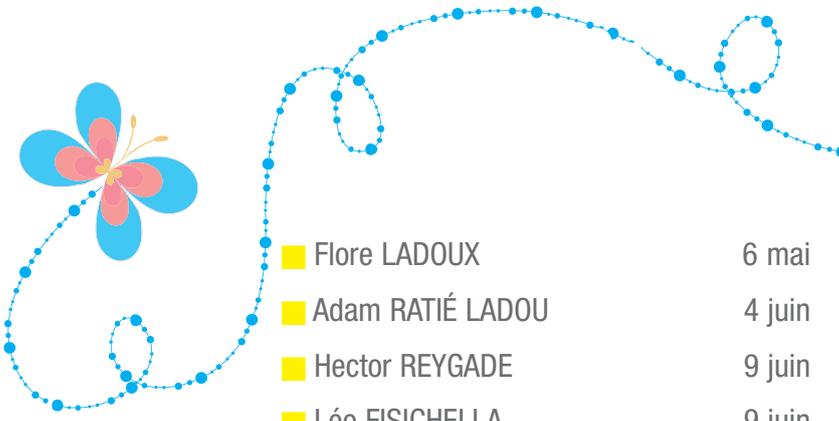
Infos pratiques

Lundi, Mercredi : 14h-18h Vendredi : 9h-12h15 / 15h-18h45
Mardi : 9h-12h15 / 15h-18h Samedi : 10h-12h30

04 71 62 00 99 / bibliotheque-vicsurcere@orange.fr

Catalogue en ligne : <https://vicsurcere-pom.c3rb.org/>

 <https://www.facebook.com/mediathequevicsurcere>



Naissances

■ Flore LADOUX	6 mai	■ Gabriel ROCAGEL	21 octobre
■ Adam RATIÉ LADOU	4 juin	■ Inaya REBOUFFAT VARET	4 novembre
■ Hector REYGADE	9 juin	■ Loris GREZE	7 décembre
■ Léo FISICHELLA	9 juin	■ Lucas BAUDY	8 décembre

Mariages

■ Alain LADOUX et Anne TOYRE	28 août
■ Angelo CHIAVETTA et Karine RADOSAVLJEVIC	30 septembre
■ Mourad MOULAH et Karine CASSE	15 janvier 2022



Décès

■ Augustine BENOIT épouse JULHES	14 janvier	■ Paulette MAZARD	21 juillet
■ Roger DOUAT	14 janvier	■ Antoine POUDEROUX	13 août
■ René SIMON	27 janvier	■ Antoinette LACAMBRE veuve DELCHER	3 octobre
■ Louis MAGNE	1 ^{er} février	■ Guy CHARAGEAT	4 octobre
■ Michel COUDY	11 février	■ Elise LACROIX veuve SALAT	24 octobre
■ Gisèle DUPUY veuve ROUCHEZ	12 février	■ Marguerite GAILLARD	26 octobre
■ Jacqueline BAYARD veuve PIERLOT	25 février	■ Constant NEVEU	6 novembre
■ Andrée CAVALLIÉ veuve MIERMONT	10 avril	■ Pierre MABRU	15 novembre
■ Anna IZAC veuve WILMOTTE	10 avril	■ Bernard BRUEL	28 novembre
■ Nadine CROS	28 avril	■ Paule AMAGAT veuve COURBEBAILLISSE	4 décembre
■ Danièle CURTO épouse ZAMO	8 mai	■ Jean MABRU	17 décembre
■ Amélie FRESQUET veuve ROSSET	3 juin	■ Jean LAVERGNE	24 décembre
■ Jean DEGOUL	8 juin		
■ Marie BORNES veuve PRIEUR	14 juillet	■ Andrée JACQUEMAIN veuve VIALARD	3 janvier 2022

Contribution de la minorité

Chères vicoises, chers vicois,

Après de nombreuses interventions en Conseil Municipal pour défendre les projets auxquels nous sommes attachés, nous avons enfin été entendus. Davantage invités à participer aux commissions municipales, désormais nos voix portent pour défendre l'intérêt général. Au sein de la Commission des affaires sociales et scolaires, nos propositions sont retenues. Dans la Commission des Travaux, nous veillons au respect de la légalité et de la transparence pour chaque décision à prendre.

- Ainsi, après 18 mois de silence sur le sujet, et grâce à une initiative du Préfet du Cantal, une première réunion s'est enfin tenue en Mairie, sur le **Schéma de circulation et d'aménagement** en présence de la Présidente de la Communauté de communes et de l'ensemble des services de l'Etat concernés. La municipalité s'est enfin décidée à réaliser ce projet aux côtés de l'Etat qui y investit 6,8 millions d'euros. Nous attendons maintenant que, 7 ans après les premières réflexions sur ce projet, la municipalité engage tous les moyens pour réussir cette transformation de la commune et du territoire lui redonnant identité, attractivité et revitalisation. Cela reste, à nos yeux et plus que jamais, une chance à ne pas manquer pour notre territoire.
- Il en va de même pour le **programme « Petites villes de demain »** que nous avons défendu avec ténacité,

fruit d'un travail partagé entre la Communauté de communes et la commune. Son résultat dépendra de la qualité de la collaboration avec la Municipalité qui, à ce jour, semble bien engagée.

- En revanche, nous regrettons qu'aucune réflexion ne s'engage pour **renforcer notre attractivité touristique**. Au contraire, la majorité municipale a décidé de se retirer du Réseau des villes d'eaux, alors que nous sommes convaincus qu'il fallait poursuivre notre coopération avec d'autres villes thermales. Tant de choses sont à faire comme par exemple, transformer le Parc en un véritable espace touristique aux thématiques innovantes. D'autres projets sont à étudier pour relancer un tourisme vicois qui mérite toutes nos attentions. Ici aussi, moins nous en ferons et plus nous prendrons du retard.

Convaincus que la politique, au sens noble du terme, est avant tout **une affaire de convictions**, nous vous assurons de notre entier dévouement et vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite personnelle.

**Dominique Bru, Philippe Le Révérend,
Pascale Bec-Drelon et André Jaulhac,
conseillers municipaux « Vic avec Vous ».**

Réponse de la majorité

Le bulletin municipal donne la parole à la minorité contrairement au mandat précédent où elle ne pouvait pas s'exprimer.

Elle est entendue et certaines de ses propositions sont retenues.

Nous n'avons pas pour habitude de nous attribuer les projets qui ne sont pas les nôtres, notamment ceux qui sont initiés par l'Etat.

Le schéma de circulation et d'aménagement est piloté par la D.R.E.A.L. Nous nous sommes étroitement associés à cette démarche comme nous vous l'avions assuré dans notre programme de campagne.

Nous sommes attentifs à ce plan de circulation afin qu'il réponde aux attentes tout en respectant le budget de la

collectivité et en restant vigilant sur les frais de fonctionnement induits.

La qualification pour l'appellation « Petite Ville de demain » est une chance pour Vic-sur-Cère, et nous avons tout fait avec la Communauté de commune pour être Lauréat.

Marie Amélie PEAN, Cheffe de projet, nous détaille les objectifs de ce dispositif dans ce bulletin.

La compétence « tourisme » est entièrement déléguée à la Communauté de communes, le Réseau « Route des Villes d'eaux » a coûté 15 000€ aux vicois (même somme pour Vichy ou la Bourboule) sans réelle retombée pour Vic.

Nous préférons nous tourner vers des labels différents « Petites Cité de Caractère », « Village Fleuri » plus adaptés à notre patrimoine et à nos finances.



Annie Delrieu - Philippe Fabre

Vos conseillers départementaux

Canton de Vic-sur-Cère

adelrieu@cantal.fr / pfabre@cantal.fr

04 71 46 22 56

Le Conseil départemental aux côtés de Vic-sur-Cère c'est :

- **La participation aux projets de la commune** via notamment le **Fonds Cantal Innovation** et **Fonds Cantal Solidaire** avec le financement en 2021 :
 - de l'aménagement du centre historique de Vic-sur-Cère à hauteur de 60 000€ (tranche 1 : acquisition des biens dit de la fondation Bertrand et requalification de la place de l'église et de la place Saint-Remy)
 - des travaux d'aménagement du cheminement piétonnier aux abords de l'école à hauteur de 1 200€.
 - de travaux urgents au hameau des Blattes suite aux éboulements en janvier 2021 à hauteur de 30% du montant des travaux.

- **L'accompagnement financier des associations** de votre commune via le Fonds Cantal Animation.

- **Un soutien aux agriculteurs** grâce au programme d'actions en faveur de l'agriculture dans le cadre du pacte régional pour le Cantal signé avec Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

- **Un entretien régulier des axes routiers** en particulier dans le domaine du déneigement.

Des actions concrètes du Conseil départemental :

Pour vos familles



Pour vos enfants



Chaque jour à vos côtés

cantal
MON DÉPARTEMENT

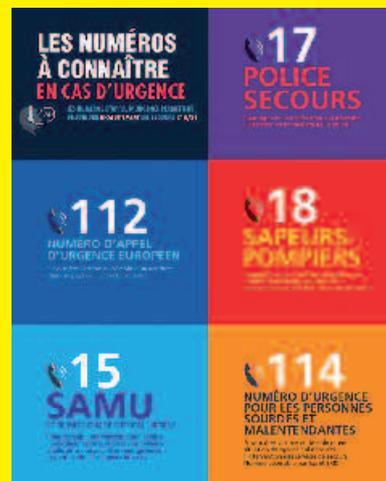
Nous rappelons que l'ensemble des compte-rendus des réunions du conseil municipal sont consultables sur le site internet de la commune à l'adresse suivante :

<https://www.vicsurcere.fr/vie-municipale/les-commissions>

Tous les bulletins municipaux parus sont également disponibles sur le site à la page suivante :

<https://www.vicsurcere.fr/vie-municipale/bulletins-municipaux>

Vous trouverez également sur le site tous les numéros utiles en cas d'urgence, nous les rappelons ci-dessous pour ceux qui ne disposent pas d'internet.



Adresses utiles

Maison de Santé, 3 chemin de cols

■ Médecins généralistes

Docteur BERGOUS-ROCAGEL Virginie

Docteur ROLAND Judicaël

Docteur TAULE Alexis

04 71 47 51 96

■ Orthophoniste

M^{me} Loïcka GINESY- PASQUIER

Permanence sur RDV uniquement.

07 69 81 38 98

■ Educatrice spécialisée

M^{me} Caroline MAUZAT

Diplômée d'état. Permanence le mercredi sur RDV uniquement dans le cadre d'ALTER-EDUC (alternative éducative). Elle propose un accompagnement des enfants, des jeunes, des familles.

Site : www.altereduc15.fr

07 69 57 15 95

contact@altereduc15.fr

■ Masseur-Kinésithérapeute D.E.

M^{me} Christine VERGNES-VENOT

04 71 49 61 52

■ Pédicure-Podologue D.E.

M^{me} Isabelle TOMA

Présente un mardi sur deux vous souhaitez un RDV à VIC)

04 71 48 13 33

■ Psychologue Clinicienne

M^{me} TETOT-PRUNET Martine

06 81 22 44 97

■ Diététicienne-Nutritionniste

M^{me} LADOUX Aurélie

06 88 67 49 72

■ Sage-femme

M^{me} Marie GREVE

06 77 35 98 53

■ Pharmacie

Pharmacie de la Vallée - Benjamin ALBRESPY

22 Avenue Jean Lambert

Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

04 71 47 51 72

■ Dentiste

Docteur PACQUET

8 Avenue Max Mabit Fournier

04 71 47 56 49

■ Infirmière D.E.

• M^{me} Julie GIMEL

1 rue du Baillage

Sans RDV de 7 h 15 à 8 h tous les jours sauf dimanche et jours fériés. Le reste du temps à domicile.

06 76 57 45 92

• M^{me} MARTY Aurore et M^{me} JAAFAR YOUNES Malika

Soins sur rdv au cabinet ou à domicile

Maison de Santé - 3 chemin de Cols

04 71 47 53 80

ou 06 82 02 08 43

■ Ambulances

Les Ambulances de la Cère

36 Avenue Jean Lambert

Transport sanitaire, VSL, ambulances

04 71 47 50 00

ou 06 07 43 47 35

■ Taxis

Transport Rigal-Bousquet

Rue du Mourdier

06 81 45 38 29

■ Maison de retraite et médicalisée

• Centre Médical Maurice Delort

Maison de Convalescence et de Réadaptation

Avenue de la Duchesse de Fontanges

04 71 47 50 01

• EHPAD Jean LIANDIER

1 rue du Coin tranquille

04 71 45 01 10

■ Aide à Domicile

ADMR

Maison de Santé - 3 chemin de Cols

04 71 49 60 25